

Séjour scolaire



Afin de permettre au plus grand nombre d'y participer, le Conseil d'Administration de la CMCAS a décidé de subventionner les séjours scolaires de nos jeunes bénéficiaires.

Règles d'attribution

- L'aide est réservée aux enfants scolarisés **de la maternelle à la classe de CM2.**
- Elle est octroyée sur demande dans la limite d'une fois par an. La date de prise en compte de l'aide est la date de réception à la CMCAS (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Pour pouvoir y prétendre, il faut que le séjour scolaire :

- soit ouvert à tous les élèves de la classe
- ait un but pédagogique (*il s'agit de favoriser des séjours éducatifs et non des sorties touristiques*).

Montant alloué

Il sera fonction du coefficient social, sur base du tableau ci-contre.

Pièce(s) à fournir

La demande devra comporter le(s) justificatif(s) suivant(s) :

- une attestation de présence de l'enfant établie par l'école
- une copie du dernier **avis d'imposition si elle n'a pas encore été transmise**

Coefficient social	Montant de l'aide
< 8 000	80 €
8 000 à 13 999	70 €
14 000 à 17 999	60 €
18 000 à 23 000	50 €
> 23 000	40 €

Informations : Sélestat ☎ 03 88 58 02 30 ou Strasbourg ☎ 03 88 37 66 06 ou 03 88 37 66 04

**En ligne
à privilégier**

Demande à effectuer via le site :
www.cmcas-strasbourg-selestat.fr/
rubrique Aides, sorties et subventions

accompagnée de la ou des pièce(s) à fournir mentionnée(s) ci-dessus

Par courrier

Demande de subvention "Séjour scolaire"

A transmettre par courrier au groupe Activités sociales et culturelles de la CMCAS de Strasbourg-Sélestat - 4 rue de Sarrelouis - CS 50017 - 67083 Strasbourg cedex

Ouvrant droit : NIA

Entrée à la CMCAS le :

Nom et prénom :

Enfant concerné :

Nom et prénom : Date de naissance :/...../.....

Signature :

**accompagnée de la ou des pièce(s)
à fournir mentionnée(s) ci-dessus**

Les informations collectées par la CMCAS de Strasbourg-Sélestat directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité le versement d'une subvention versée par CMCAS de Strasbourg-Sélestat. Ces informations sont à destination exclusive de la CMCAS et seront conservées jusqu'à la fin de l'année en cours plus un mois.
Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données.
Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données ou pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter à la CMCAS de Strasbourg-Sélestat - Le Responsable des Traitements - 4 rue de Sarrelouis - CS 50017 - 67083 Strasbourg Cedex. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits RGPD ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.